

Construction d'un éco-quartier sur le site de la Clémentière

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2012



Structure chargée de la mise en oeuvre : Ville de Granville, bureaux d'études (Atelier du Canal, SETUR, TECAM...) et aménageur (NEXITY-SHEMA-POZZO)

Partenaires : L'ADEME et le CRBN (notamment pour l'approche environnementale de l'urbanisme)

Budget : Le budget prévisionnel prévoit des dépenses (études préalables, acquisition du foncier et travaux) et des recettes d'environ 19 millions d'euros HT

Date de l'action : Le projet se déploie sur la période 2008-2030

Contact : Lise Bauge, chargée de mission Agenda 21 02 33 91 30 04 - lise.bauge (at) ville-granville.fr



L'action vise à construire un éco-quartier sur le site de la Clémentière, avec une volonté forte de préserver la biodiversité existante et les continuités biologiques nécessaires à celle-ci et de créer de nouveaux espaces paysagers maintenant un réservoir de biodiversité au sein même de ce nouveau quartier. L'objectif central consiste à limiter les conséquences liées aux activités anthropiques et résidentielles, en s'appuyant sur le fonctionnement préexistant de la biodiversité de ce site naturel.

Afin d'être sensibilisée aux enjeux environnementaux du site, la Ville a souhaité entreprendre une démarche d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), avant de définir l'aménagement de l'éco-quartier. L'AEU, réalisée en janvier 2009, a permis de mettre en lumière les orientations environnementales du site, concernant la biodiversité et le paysage, la gestion de l'eau des déplacements et des déchets, l'environnement climatique, l'énergie et la limitation du bruit. Compte tenu de ces orientations, la Ville a prédéfini l'aménagement du quartier, qui contribue au développement des modes de déplacement doux et à la création de cours urbaines, au maintien des plus belles haies bocagères et à la plantation d'essences locales. Les espaces seront gérés de façon différenciée.

Ce projet d'aménagement a donné lieu à une étude d'impact en mars 2010. Fondée sur l'AEU, elle définit les mesures à mettre en oeuvre pour limiter les impacts sur l'environnement. Ces différentes études se sont appuyées sur le diagnostic des zones humides du site de la Clémentière, réalisé en 2008. Dans le périmètre d'étude sont présents des prairies humides pâturées (2,15 hectares), un fourré humide d'une surface d'environ 1,5 hectare, un talweg humide d'une longueur de 700 m et quelques points d'eau ou mares disséminés le long du talweg. Ces zones seront bien évidemment préservées.

Toutes les études ont servi et servent encore aujourd'hui, pour élaborer le projet de l'éco-quartier qui sera définitif en juin 2013. Les travaux VRD débuteront mi 2014. Les espaces publics intégreront des surfaces engazonnées et paysagées afin de limiter le ruissellement et de privilégier l'infiltration. Le talweg central sera aménagé en un parc naturel paysager, reprenant au maximum la topographie actuelle. Les plus belles haies et les prairies humides recensées abritant la Grenouille verte et la Grenouille agile seront maintenues. Des plantations complémentaires de type bocager seront réalisées afin d'assurer la régénération du stock végétal existant.

Coordonnées

Granville

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr